

TROPHEE LOUIS PIETTE

3 Juin 2018



Expression Physique
Prélicenciés 13 h, Poussins 13h05
Pupilles 15h, Benjamins 15h20



Animation
Yves
GEFFRELOT



Contrôle
Technique
COC
Fougerais





Parcours Expression Physique

Guide Technique Ecole de Cyclisme



Article 1 – Règlement :

Le Trophée Louis PIETTE est organisé par le Comité d'organisation et le Club Olympique Cycliste Fougerais le dimanche 3 juin 2018 Bld des Déportés à Fougères sous la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.

Article 2 – Catégorie :

L'épreuve est ouverte aux catégories Poussins, Pupilles, Benjamin et Pré licenciés engagés individuellement ou par équipe, par internet

Article 3 – Distance :

La distance est de 2,2km pour les pré licenciés et poussins, 4,4 kms pour les pupilles et 8,8 kms pour les benjamins

Article 4 – Permanence :

Au départ de l'épreuve, la permanence se tiendra Boulevard des Déportés (site de départ). La permanence sera ouverte le dimanche 3 Juin 2018 à partir de 12h30.

Article 5 – Horaires départ

Pré licenciés 13 h 00

Poussins : 13 h 05

Pupilles : 15 h 00

Benjamins 15h 20

Article 6 - Protocole

chaque participant se verra remettre une récompense sur présentation du dossard après l'épreuve et seront conviés au cosec la Châtierre les 3 premier garçons et fille de chaque catégories.